



Brevet AUDAX « Lyon-Provence »

Comité de Cyclotourisme « Rhône- Métropole de Lyon »

Règles de route et de sécurité

Vous allez participer à un brevet AUDAX.

C'est une épreuve de régularité et d'endurance, à une moyenne régulée de 22,5 km/h, sous la conduite de capitaines de route.

Ils veillent à maintenir l'allure régulière du peloton, il vous est donc interdit de les dépasser.

Pour votre sécurité, merci de suivre les consignes suivantes :

- respectez les capitaines de route, ne les doublez pas ;
- respectez le code de la route ;
- ayez un bon éclairage – feux avant et arrière obligatoires ;
- portez un casque et une chasuble réfléchissante ;
- respectez les consignes de sécurité qui vous seront données ;
- roulez 2 par 2 au maximum et sur une file à la demande ;
- gardez votre place dans le peloton, ne “poussez” pas dans les côtes, n'engagez pas la roue, ne roulez pas intercalé en solitaire ;
- gardez vos distances et soyez attentifs tout au long du trajet ;
- méfiez vous des ralentisseurs ;
- veillez au signalement efficace de vos manœuvres individuelles ;
- en cas d'incident ou d'abandon, prévenez les organisateurs au numéro de téléphone inscrit sur votre feuille de route.

Et surtout, **soyez prudents**.

Nous vous rappelons la devise Audax d'Henri Desgranges :

« **Partir ensemble, revenir ensemble** »

Nous vous souhaitons « Bonne route ».

Yves Badina

Nota :

Aucune inscription au départ de l'épreuve.

Les participants autorisent le Comité de Cyclotourisme à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de ce brevet, pour promouvoir cette manifestation ou des activités cyclotouristes sur tout type de support (papier, informatique, site Web...).

Les droits d'inscriptions resteront acquis à l'organisateur, en cas de désistement signalé 48 heures avant le départ, les frais de repas seront remboursés.

L'organisateur a souscrit une assurance spécifique propre à l'événement mais chaque participant devra être couvert par une assurance personnelle le garantissant.

« Lyon-Provence »

200 km en allure
Audax pour rejoindre
la « Drôme provençale »



Aimé Largeton¹ imagina en 1975 de partir à bicyclette de Lyon, le samedi de Pâques, pour descendre vers la Provence chère à Paul de Vivie. C'était l'occasion de rejoindre Sainte-Cécile-les-Vignes d'où il était facile, le dimanche de Pâques, de rejoindre le lieu de la concentration « Pâques-en-Provence » organisée par la FFCT en hommage à Vélocio.

Le Programme

Nous vous proposons de rejoindre Valaurie, un petit village situé à 10 km au nord de Saint-Paul-Trois-Châteaux. N'hésitez pas à profiter de votre présence en Provence pour prolonger votre séjour et vous rendre à la concentration pascale de la FFCT.

Vous roulez cette année encore, en peloton, sous la direction de capitaines de route selon la tradition « Audax ».

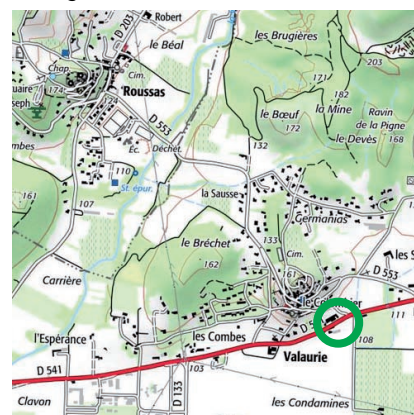
Comme tous les ans, le départ se fera à 5 heures précises du Pont Pasteur à Lyon pour gagner Givors et descendre ensuite la vallée du Rhône jusqu'à St-Vallier. Puis nous emprunterons les petites routes de la Drôme des collines pour rejoindre Alex où nous déjeunerons avant de gravir le col du Devès. La suite du parcours vous conduira jusqu'à Valaurie en passant par La Bégude de Mazenc, le col d'Aleyrac pour filer ensuite jusqu'à Grignan. Comme l'année dernière vous serez accueillis chez des vigneron ; cette année la famille Rozel, vous accueillera dans sa cave pour le pot de l'amitié et la remise des cartes de route.

Cet itinéraire, sur les traces du brevet ASEB, vous proposera, cette fois encore, de nouvelles petites routes pour rejoindre la Drôme Provençale.

Les infos pratiques

- Date du brevet : samedi 15 avril 2017 ;
- Horaire : Départ groupé à 5 heures précises – rendez-vous à partir de 4h30 ;
- Lieu de rendez-vous : 80 quai Perrache Lyon 2^e, près du Pont Pasteur ;
- Parcours de 205 km réalisé en peloton Audax ;
- Parcours divisé en 4 étapes avec 3 arrêts (voir détail sur la feuille de route) :
 - pause à Saint-Rambert-d'Albon – place Gaston Oriol ;
 - pause à Saint-Marcel-lès-Valences – bar « Le Mistral » - tél 04 75 58 81 11 ;
 - arrêt-déjeuner à Alex – restaurant « Le Pantagruel » - tél 04 75 62 77 92 ;

• Arrivée à Valaurie – au Domaine Rozel – vers 17 heures en fonction des conditions météorologiques qui nous auront accompagnées pendant le parcours. Le Domaine Rozel se trouve à 2 km au sud-est de Roussas, au pied du village de Valaurie sur la route de Grignan (voir ci-contre)



À l'issue de ce brevet vous pourrez :

- **Rentrer sur Lyon** le samedi soir en train – 4 TER de 17h45 à 20h 15 à la gare de Pierrelatte située à 13 km du point d'arrivée ;
- **Participer au souvenir Vélocio FFCT** qui se tient à Barbantane (84) ;
- **Découvrir les charmes touristiques de la région.**

¹ Président de l'ASEB Cyclo de 1964 à 1992